

Entreprise et patriotisme économique

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Entreprise et patriotisme économique : [actes du]colloque organisé le 30 novembre 2007 / sous la direction de Georges Virassamy ; [édité par] l'Université des Antilles et de la Guyane, Faculté de droit et d'économie de la Martinique

A pour autre édition sur un support différent : Entreprise et patriotisme économique [actes du]colloque organisé le 30 novembre 2007 Université des Antilles et de la Guyane, Faculté de droit et d'économie de la Martinique Paris L'Harmattan 2008 Travaux du CERJDA 978-2-296-20962-6

Autre(s) responsabilité(s) : Virassamy, Georges (1957-....) juriste (Directeur de publication)
Université des Antilles et de la Guyane, Faculté de droit et d'économie de la Martinique 19..-2015 -
Directeur de publication

Publication : Paris : L'Harmattan, DL 2008

Description matérielle : 1 vol. (272 p.) ; 24 cm

Collection : Travaux du CERJDA 8

ISBN : 978-2-296-06674-8

EAN : 9782296066748

Appartient à la collection : Travaux du CERJDA 1637-2492 8

Classification décimale Dewey : 343.072 1
330.122

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "La mondialisation est désormais un phénomène bien connu qui affecte très largement l'activité des entreprises. Elle s'est traduite par de nombreuses délocalisations préjudiciables à l'emploi et à l'aménagement du territoire, les entreprises souhaitant très logiquement s'implanter dans des lieux offrant des coûts de production moins élevés. Elle s'est également traduite par la circulation des hommes, essentiellement des cadres, ces expatriations faisant généralement suite au déplacement des entreprises. S'y ajoute une circulation de plus en plus massive de capitaux qui a cette conséquence que des entreprises nationales passent ou risquent de passer sous contrôle étranger.

L'apparition plus récente des fonds souverains, dont la puissance financière est annoncée comme devant dépasser les 12.000 milliards de dollars dans les années prochaines, aggrave cette tendance. On comprend dès lors que la plupart des pays soient tentés de protéger leurs entreprises, la différence entre eux portant surtout sur la méthode et le vocabulaire. En France, y compris parmi les plus hautes autorités de l'Etat, on fait référence au patriotisme économique pour justifier la résistance à la prise de contrôle d'entreprises françaises prestigieuses. D'autres pays européens, telles l'Allemagne ou la Russie, sans s'y référer expressément, ont aussi adopté des mesures de préservation de leurs entreprises ou de secteurs de leur économie. Cette préoccupation est ou tend à devenir générale. La difficulté tient à la légalité des procédés employés, que ce soit au regard des règles de liberté du commerce posées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ou par rapport à celles du droit communautaire (liberté d'établissement et liberté de circulation des capitaux...). Il reste qu'au-delà de la légalité discutée du patriotisme économique, qui constitue en réalité trop souvent une forme de protectionnisme, il est incontestable qu'aucun pays, quel qu'il soit, ne peut accepter que certains domaines ou secteurs économiques stratégiques passent sous contrôle étranger, mettant ainsi en jeu sa sécurité ou son indépendance. Le tout est alors de les délimiter le plus clairement et le plus précisément possible pour concilier le besoin de sécurité et la liberté du commerce."

Sujet - Nom commun : Protectionnisme

Concurrence -- Droit international

Entreprises -- Pratiques déloyales

Délocalisations (économie politique)

Libre-échange -- Aspect politique

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès